

**Bureau des audiences publiques sur l'environnement**

**Consultation publique sur le développement durable  
de la production porcine au Québec**

**Mémoire présenté par  
OLYMEL s.e.c.**

**Québec, le 5 mars 2003**

## Introduction

---

Force nous a été de constater que le focus des premières rencontres du Bape aura porté quasi exclusivement sur le volet de la production porcine, et cela est sans doute normal vu le mandat précis formulé par le ministère.

On a donc peu ou pas parlé de l'industrie à laquelle, nous, d'Olymel, appartenons. Une industrie clé pour l'économie québécoise et dont les activités se situent directement en aval de l'élevage : l'industrie de l'abattage, de la transformation et de la mise en marché du porc, dont le développement et le succès continus dépendent directement de la vitalité de la production porcine québécoise.

## Qui est Olymel ?

---

**Olymel** est le leader québécois incontestable de cette industrie.

Avec un chiffre d'affaires d'un milliard sept cent millions dollars CAN et 9 200 employés dont plus de 7 500 travaillent au Québec, **Olymel** est le leader canadien des secteurs de l'abattage, de la transformation et de la mise en marché des viandes de porc et de volaille. L'entreprise est le premier exportateur canadien de viandes de porc et de volaille.

**Olymel** est propriété québécoise à 100%. Ses deux actionnaires, bien connus du public québécois, ont tous deux à cœur le développement durable de l'industrie agroalimentaire québécoise dans son ensemble :

- La **Coopérative fédérée de Québec**, propriétaire à 77,5%, regroupe les coopératives agricoles québécoises qui comptent plus de 37 000 membres.
- **SGF-Soquia**, propriétaire à 22,5%, est une filiale de la Société générale de financement dont le mandat spécifique est de soutenir, par ses investissements, le développement d'entreprises de transformation du secteur agroalimentaire québécois

**Olymel** est tout autant impliquée que ses deux actionnaires dans le développement économique du Québec, et particulièrement en région où elle joue un rôle d'agent économique et social de premier plan.

Les 7 500 travailleurs québécois d'**Olymel**, qui comptent parmi les mieux rémunérés de l'industrie en Amérique du Nord, sont en effet répartis partout sur le territoire dans quinze usines régionales d'abattage et de transformation et dans divers bureaux dont les activités vont de l'administration aux ventes en passant par la distribution et le transport.

Il va sans dire que dans plusieurs de ces 15 communautés régionales, **Olymel** est le plus important, parfois même l'unique employeur de taille du lieu et que sa présence est un facteur non négligeable de prospérité, voire même de survie économique de ces communautés.

**Olymel** a aussi pour caractéristique d'être, à l'échelle québécoise tout autant que canadienne, une entreprise agroalimentaire fortement impliquée dans des activités de valeur ajoutée qui, comme on le sait, rapportent à l'économie québécoise un retour beaucoup plus intéressant que la simple vente ou exportation de produits non transformés.

Qu'il s'agisse de «chilled pork», de bacons, de cretons, de saucisses, de jambons ou d'autres produits de porc et de volaille, les produits à valeur ajoutée d'**Olymel**, transformés ici au Québec, contribuent tout autant à la vitalité de nos emplois qu'à l'essor de l'économie sur le territoire du Québec.

## **Le mandat du Bape : un focus préoccupant pour notre avenir**

---

Nous tenions donc, par le biais de ce mémoire, à vous faire part de nos préoccupations face au mandat même qui a été confié au Bape de se pencher sur le développement durable de la production porcine.

Contrairement aux mandats habituels du Bape comme, par exemple, la tenue d'audiences publiques sur la construction d'un nouveau barrage hydro-électrique sur une rivière, le mandat actuel ne se limite pas, dans ses implications éventuelles, aux seules activités d'élevage et à leur développement durable.

Nous devons être fort conscients que toute décision affectant le développement de l'élevage porcin aura des conséquences graves et directes sur l'industrie de l'abattage, de la transformation et de la mise en marché des produits porcins, une industrie prospère et porte-étendard du savoir-faire québécois sur la scène nationale et internationale et qui est, de par sa nature même, dépendante de la vitalité de la production porcine qui lui fournit sa matière de base et dont la croissance permet à son tour la croissance des entreprises en aval.

Nous prions donc instamment les commissaires du Bape d'élargir leur réflexion pour prendre en compte non seulement ce qui est en amont mais aussi ce qui est en aval de la production porcine et d'analyser attentivement les impacts prévisibles de leurs recommandations sur d'éventuelles décisions gouvernementales affectant l'ensemble de ces secteurs d'activités interdépendants.

## Se donner les moyens du développement durable

Nous ne pourrons, en tant que société québécoise, atteindre notre plein objectif de développement durable, qu'en nous donnant les moyens financiers et technologiques de le faire.

La solution à nos problèmes actuels de gestion des lisiers ne passe certainement pas par l'élimination pure et simple du problème, par l'arrêt du développement de la production porcine ou encore, comme le souhaiteraient certains, par la diminution de cette production, avec les conséquences économiques majeures qu'une telle décision entraînerait.

Nous croyons, tout au contraire, que c'est par la valorisation, le traitement et la réduction du lisier que passe un véritable développement durable.

L'industrialisation continue de la production porcine, et les succès qu'elle nous a déjà permis de connaître sur les marchés nationaux et internationaux, nous permettra, avec le concours de l'État, de poursuivre notre démarche en vue de nous doter des meilleurs outils de contrôle et de gestion efficaces de nos activités agricoles et de leurs impacts sur l'environnement.

Le mouvement coopératif vous présentera d'ailleurs, dans son propre mémoire, toute une série de mesures issues de ses membres et visant à mettre en place des solutions viables à la problématique du développement durable et au rapprochement de ces deux nouvelles solitudes que sont le milieu rural et le milieu urbain.

Nous devons continuer, en d'autres termes, à nous donner les moyens financiers de nos ambitions.

Nous devons *préserver et accroître la taille critique* de nos entreprises de sélection, d'élevage, d'abattage, de transformation et de mise en marché des porcs québécois de façon à préserver et à accroître notre place sur les marchés nationaux et internationaux.

Notre filière agro-alimentaire québécoise, est efficace. Elle permet à l'État et à l'industrie de contrôler efficacement la qualité et l'innocuité de nos produits; elle permet une mise en marché collective juste et ouverte au petit comme au grand producteur; elle permet d'atteindre un niveau de conformité de notre produit et une efficacité carcasse que nous envient tous nos concurrents; et elle a permis l'émergence de grandes entreprises à propriété exclusivement québécoise comme **Olymel**, qui se sont taillé une place enviable sur les marchés nationaux et internationaux.

La filière québécoise ne nous a pas seulement permis de nous développer en termes de volume. Elle nous a aussi permis de développer des façons d'augmenter sensiblement la valeur de nos produits tout en répondant aux exigences de nos clients.

Un exemple de ce développement est certainement la croissance soutenue de nos exportations dans de grands marchés comme celui du Japon avec lequel nous entretenons des relations étroites depuis plus de trente ans par le biais de notre bureau de ventes à Tokyo, et pour qui nous développons des produits spécifiques créateurs d'activités économiques additionnelles au Québec.

En d'autres termes, nous réalisons déjà, dans le secteur industriel porcin, ce que nos grands entrepreneurs québécois de plusieurs autres secteurs industriels, comme l'aluminium et les mines par exemple, rêvent d'accomplir. Ces leaders ont réalisé qu'un produit transformé ici puis vendu sur les marchés internationaux génère plusieurs emplois additionnels qui contribuent d'autant à la vitalité de nos régions.

L'État québécois, en concertation avec l'ensemble du secteur agroalimentaire québécois, nous a engagé, dans le cadre de ses grands rendez-vous du secteur agroalimentaire, sur la voie d'une croissance dynamique de nos activités de production, de transformation et de mise en marché.

L'État doit maintenant nous accompagner tout aussi énergiquement dans notre virage vers une meilleure valorisation et un traitement plus efficace des lisiers qui permettra à nouveau aux producteurs de soutenir le développement de l'ensemble de nos entreprises, sans effets collatéraux négatifs sur les autres productions agroalimentaires québécoises.

## **La réalisation du développement est affaire de rigueur et de spécificité**

---

La réalisation harmonieuse du développement durable passe, selon nous, par la rigueur de notre analyse et par l'élaboration subséquente de mesures destinées à corriger rapidement les problèmes spécifiques identifiés... et non par l'application généralisée et arbitraire d'une «politique» passe-partout.

Les quelques bassins versants problématiques au niveau environnemental ont été clairement présentés et caractérisés par les divers experts et personnes ressources qui se sont présentés devant les commissaires du Bape.

Nous souhaitons ardemment que les solutions recommandées au gouvernement s'adressent d'abord et avant tout à ces sous-régions spécifiques qui, rappelons-le, ne représentent qu'un pourcentage peu élevé, selon les experts du MAPAQ, de notre territoire agricole.

Nous devons évacuer le discours alarmiste et souvent émotionnel de certains pour regarder l'ensemble de notre problématique et prendre des décisions éclairées basées sur une analyse rigoureuse et complète de la réalité.

La filière québécoise est certes perfectible et nous sommes parfaitement en droit non pas de souhaiter mais d'exiger que la pollution due aux activités agricoles cesse dans les meilleurs délais, et que soient réglés les problèmes de cohabitation liés, plus souvent qu'autrement, au problème des odeurs. Mais de grâce, qu'on agisse là où nous avons la preuve qu'il y a un problème réel ou rigoureusement prévisible, et non uniformément, sur tout le territoire.

Assujettir l'ensemble du territoire agricole à la problématique de sa pire région serait non seulement faire preuve d'un arbitraire abusif mais générerait tellement de retombées négatives qu'elle mettrait en péril l'avenir même de nos industries agroalimentaires en amont et en aval, et partant, affecterait grandement la prospérité économique du Québec.

La reconnaissance de l'importance et de la vitalité de l'activité économique de l'ensemble de la filière agroalimentaire exige une telle approche responsable et efficace, à court comme à long terme. Cette importance économique se résume en quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- 437 000 emplois soit un emploi sur huit sont générés par l'industrie bio-alimentaire qui représente, sauf erreur, plus de 14% du PIB québécois.
- La valeur de nos exportations bio-alimentaires est de plus de 3,5 milliards de dollars 2002, soit 5,3% de plus qu'en 2001.
- En 2000, au moins un emploi régional sur dix était dans le secteur bioalimentaire pour 13 des 17 régions administratives du Québec.
- De 1990 à 2000, la valeur de nos exportations québécoises a augmenté de 140% pour atteindre les 2,92 milliards de dollars

*(Source : Le Québec bio-alimentaire en un coup d'œil, Gouvernement du Québec)*

Les éléments les plus dynamiques de notre société agricole ont bâti notre filière québécoise en étroite collaboration et avec le soutien continu des gouvernements, tous partis confondus. Qui d'autres que ces mêmes éléments dynamiques, regroupant petites et grandes entreprises, sont plus aptes pour réussir le virage du développement durable?

## **Le pire des scénarios**

La vitalité de nos régions productrices de viande et de volaille et des communautés où s'exercent des activités d'abattage et de transformation en aval de cette production, dépend très directement non seulement de la nature des décisions gouvernementales mais aussi de la rapidité à laquelle de telles décisions seront prises.

Pour nous d'**Olymel**, le pire des scénarios serait ce qu'on pourrait appeler : **Le moratoire par défaut**, c'est-à-dire une situation où, pour toutes sortes de raisons conjoncturelles et/ou politiques, le gouvernement ne prendrait pas rapidement de décision et laisserait, par inaction, le moratoire se prolonger indéfiniment.

Un tel scénario – et l'intolérable niveau d'incertitude qu'il provoquerait chez nos entreprises et chez leurs clients - aurait des conséquences catastrophiques pour les régions du Québec et pour l'ensemble des travailleurs du secteur agroalimentaire québécois.

Signalons que notre industrie de l'abattage, de la transformation et de la mise en marché de produits porcins est soumise elle aussi à des règles internationales qui régissent l'attribution de «cotes» aux entreprises. Au même titre que les grandes institutions financières évaluent la cote de crédit de nos gouvernements et régissent ainsi leur pouvoir d'emprunter, nos entreprises sont constamment évaluées par nos clients internationaux qui déterminent si oui ou non ils peuvent, sans hésitation, compter sur nous pour les soutenir dans leur développement et si, par conséquent, ils nous gardent comme fournisseur.

Aucune de nos entreprises en aval de la production porcine n'acceptera d'être menacée par un approvisionnement en porc insuffisant pour son développement. Très rapidement, ces entreprises choisiront d'aller s'approvisionner ailleurs, hors Québec, vraisemblablement dans les autres provinces canadiennes où certaines d'entre elles, comme nous, ont déjà investi.

**Olymel** même, leader incontestable de l'industrie canadienne, a besoin d'une croissance soutenue au Québec pour préserver son leadership et assurer son développement. Une stagnation de nos activités d'abattage et de transformation au Québec ne pourrait qu'entraîner des conséquences négatives pour l'industrie québécoise.

Advenant un tel **moratoire par défaut**, ou l'adoption de nouveaux règlements issus d'une analyse incomplète de la situation, une question va demeurer entière : **Olymel** pourra-t-elle éviter longtemps de se tourner vers l'extérieur pour soutenir sa croissance? Ultimement et à son corps défendant, l'entreprise pourrait se voir contrainte de favoriser son développement ailleurs au Canada.

Une telle éventualité signifierait, à moyen et à long terme, un appauvrissement économique et une réduction du leadership québécois, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

En résumé, si la croissance de notre industrie ne se fait pas ici, elle se fera ailleurs. Et si elle se fait ailleurs, notre souhait d'un développement durable de l'industrie porcine – voire même de nos autres productions – deviendra un objectif qui aura perdu une bonne partie de son sens.

\*\*\*\*\*